

POUR VOUS
LE DÉPARTEMENT AGIT !



SAÔNE
& LOIRE
DÉPARTEMENT



DOSSIER DE PRESSE

ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE EXTRAORDINAIRE ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

JEUDI 2 FÉVRIER 2023



ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE EXTRAORDINAIRE

SOUS LE SIGNE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DE PROXIMITÉ

Les enjeux du changement climatique sont majeurs et le Département de Saône-et-Loire l'a bien compris. Au-delà du Plan environnement, adopté par l'Assemblée départementale en 2020 et programmé jusqu'en 2030, le président du Département de Saône-et-Loire souhaite aller plus loin aujourd'hui en consacrant une assemblée départementale extraordinaire à la problématique environnementale, le jeudi 2 février 2023.

Le Département de Saône-et-Loire s'est emparé de la problématique du changement climatique depuis plusieurs années et en fait aujourd'hui un de ses domaines d'intervention phares avec le Plan environnement, adopté en 2020 et programmé jusqu'en 2030. Des moyens d'actions conséquents sont déployés dans l'objectif de créer les leviers qui permettront au Département de Saône-et-Loire de s'adapter aux effets du changement climatique. Cet effort sans précédent pour préserver l'environnement et la biodiversité en Saône-et-Loire s'accompagne d'un investissement financier important et le Département de Saône-et-Loire y consacre un investissement annuel de 5 millions d'euros. Catherine Amiot, vice-présidente chargée de l'environnement, veille à la bonne conduite de l'action publique en la matière autour de cinq enjeux structurants :

- ➔ La préservation de la ressource en eau
- ➔ La restauration de la biodiversité
- ➔ Le développement de mobilités douces
- ➔ Le soutien aux économies d'énergie
- ➔ La protection de la santé

À mesure que l'impératif de l'urgence climatique se fait chaque jour plus prégnant, l'engagement du Département de Saône-et-Loire en faveur de la préservation de l'environnement franchit de nouvelles étapes afin d'apporter une réponse de politique publique locale rapide, coordonnée et forte.

En 2023, le Département de Saône-et-Loire continuera à prendre toute sa part dans la lutte contre le changement climatique, convaincu de la pertinence de son échelon territorial pour agir pour le climat.

Aujourd'hui, une étape supplémentaire est franchie avec une organisation d'une Assemblée départementale exceptionnelle autour de la formation des élus et des agents à la compréhension des enjeux du climat. Cette étape est indispensable, afin de porter au même niveau, dans une démarche collective et fédératrice, les connaissances sur l'état du climat et les perspectives d'adaptation au changement climatique. Si les décideurs publics en général et les élus locaux en particulier sont depuis longtemps des acteurs de premier plan contre le réchauffement climatique, il est indispensable que ceux qui détiennent les principaux leviers de l'action publique soient à jour de l'état de la connaissance scientifique, pour remettre en perspective leur action de terrain.

Cette assemblée extraordinaire sera organisée autour de deux temps forts :

- ➔ une conférence autour de l'état des connaissances scientifiques sur les conséquences du changement climatique
- ➔ l'organisation d'une grande Fresque du climat avec les 58 élus départementaux et les directeurs des services du Département.



LA FRESQUE DU CL!MAT

Vous avez toutes les cartes en main

QU'EST-CE QUE LA FRESQUE DU CLIMAT ?

ACCESSIBLE - Cet atelier participatif permet de comprendre de manière ludique et fédératrice le système climatique. Chacun peut s'approprier les données, les chiffres et les dynamiques abordées, quel que soit son niveau scientifique initial.

SCIENTIFIQUE - La Fresque s'appuie sur les données scientifiques issues des rapports du GIEC (groupe intergouvernemental des experts du climat).

EFFICACE - La Fresque sensibilise sans stigmatiser. Elle permet l'amorce d'une discussion apaisée autour des solutions face au dérèglement. Cette demi-journée permettra non seulement de sensibiliser les participants sur le « pourquoi » du changement climatique mais également de travailler l'intelligence collective et la cohésion d'équipe.

La Fresque du Climat s'organise en ateliers sur table, réunissant 7 participants. Chaque atelier est animé par un animateur expert de la Fresque du climat, spécialement formé pour intervenir auprès des collectivités territoriales.

Cette formation est proposée aux élus et directeurs de service dans le cadre d'un partenariat noué entre Koncilio Elus locaux (organisme agréé et reconnu entreprise de l'économie sociale et solidaire (ESS) et l'association La Fresque du climat pour proposer cet atelier aux élus locaux dans un format adapté aux collectivités locales (finançable par le biais des crédits dédiés à la formation des élus locaux).



UN PROJET PILOTE DE RECHERCHE

En parallèle et à l'occasion de cette assemblée, le Département de Saône-et-Loire s'inscrit dans un projet pilote de recherche lancé par le cabinet Koncilio, soutenu par l'ADEME et le gouvernement, de formation au long cours d'une dizaine d'agents de la fonction publique territoriale avec une chercheuse qui suivra les effets de la formation des agents sur leurs représentations et pratiques d'action publique. Cette dizaine d'agents participera à la Fresque du climat au côté des directeurs de service et des 58 élus départementaux.

Cette action permet au Département de Saône-et-Loire de rejoindre une trentaine de collectivités dans ce dispositif inédit et d'aller encore plus loin dans son action pour le climat.



ZOOM SUR LE CONFÉRENCIER FRANÇOIS GEMMENE

François Gemmene est chercheur en science politique à l'Université de Liège, l'Université de Versailles et enseignant à Sciences Po Paris. Il est co-auteur dans le second volet du sixième rapport du GIEC sur les Impacts, Adaptations et Vulnérabilités. Il est également co-directeur de l'Observatoire sur le climat et la Défense à l'IRIS.

Domaines d'expertise :

- ➔ Politiques d'adaptation au changement climatique
- ➔ Questions environnementales et climatiques



CONTACT PRESSE
DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
Edwige Labruyère
Hôtel du Département - Rue de Lingendes CS 70126
71026 Mâcon cedex 9

07 85 11 87 78
e.labruyere@saoneetloire71.fr